

Aspects du français régional stéphanois

Autor(en): **Escoffier, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **40 (1976)**

Heft 159-160

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASPECTS DU FRANÇAIS RÉGIONAL STÉPHANOIS *

Le parler français régional qui fait l'objet de cette communication est celui de ma ville natale, Saint-Étienne, que j'ai entendu et pratiqué moi-même dans mon enfance et ma jeunesse. Jusqu'à la dernière guerre, il était extrêmement vivant, même dans les classes instruites. Aujourd'hui, la situation est la suivante : en ville, si tous les authentiques Stéphanois comprennent les mots et les expressions, rares sont ceux qui les emploient encore, sauf de manière plaisante, entre amis et compatriotes, avec une sorte de clin d'œil complice. C'est aussi, je pense, par souci du pittoresque, que l'écrivain stéphanois Exbrayat en émaille le texte de ses romans. Mais dans les petites villes des environs, du Forez notamment — et M^{lle} Gonon ne me démentira pas — il est encore courant, même chez les personnes instruites, notaires ou agents de l'administration par exemple, qui ont affaire avec les habitants de toutes catégories sociales et professionnelles. Personnellement, c'est avec mes souvenirs et ceux de ma famille que j'ai pu constituer un corpus de 600 à 700 mots environ.

Ce qui caractérise ce parler, c'est, bien sûr, le lexique. Je n'ai pas cependant l'intention — ni la prétention — d'entreprendre ici la description systématique de ce vocabulaire. J'aimerais le présenter sous un aspect peu connu et peu frappant peut-être, à première vue, mais cependant curieux pour le linguiste, l'aspect grammatical. Je précise que j'entends ici grammaire au sens le plus large. En effet, la morphologie des flexions est celle du français : on ne trouve aucune trace des formes du patois stéphanois dont ce français régional est issu. J'aurai, je crois, tout dit, lorsque j'aurai signalé la survivance de la forme analogique *bleuwe* pour le féminin de « bleu » (*bleuf* au masculin au XVI^e siècle), le genre masculin attribué au mot *paire*, *p.a.i.r.e* (on dit à Saint-Étienne *un paire de pantalons*), les changements de conjugaison de certains verbes,

* Communication présentée au 7^e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.

aplater pour *aplatir* p. ex., enfin l'emploi du possessif accentué joint au démonstratif *ça*, dans : *ça mien*, *ça tien* etc., lexicalisé au sens de « mon bien », qui est un calque du patois *iquen myo*.¹ »

Cependant, il est possible, d'une part, de glaner, dans le champ de la morphologie entendue au sens large, quelques particularités de dérivation et de composition. D'autre part, dans la catégorie des mots invariables, les tournures locales sont nombreuses, et j'en relèverai quelques-unes. Enfin, la syntaxe patoise a laissé quelques rares souvenirs dont je parlerai.

Le procédé de dérivation postverbale qui consiste à former des adjectifs et des substantifs avec le radical tonique du présent de l'indicatif est très répandu dans les patois foréziens. Le français local a hérité de ces « déverbaux » et en a peut-être ajouté quelques-uns. On dit, à Saint-Étienne, *enfle* pour « enflé », *gonfle* ou *coufle* pour « gonflé ». Citons encore : *arrête*, *trempe*, *use*, *gâte*. On emploie comme substantif *bouil* de *bouillir* : *mon eau n'a pas encore pris le bouil*, et l'on va chercher, chez le médecin, une *consulte*, c'est-à-dire une « ordonnance ».

Les suffixes, eux, sont souvent différents de ceux qu'emploie le français commun. Notons le dérivé en *-able* dans *peivable* au lieu de *pénible*, et de nombreux adj. dérivés en *-eux* hérités des adj. en *-ou* du patois : *amiteux* pour « affectueux », *peureux* au sens de « solitaire qui inspire la peur, en parlant d'un lieu », *rancuneux*, *volonteux* « animé de bonne volonté », *regretteux* « délicat, difficile », etc. Aux suffixes péjoratifs connus en *-asse* (*bachasse*, *boutasse*), et en *-aille* (*bartassaille*), il faut ajouter le suffixe *-oche* : *damoche*, *valoche*, *floche* « filet à provisions ». Ce dernier, qui est plus plaisant que dépréciatif, est cité par le dictionnaire d'argot de Esnault² comme propre dans ce sens à Lyon et à la Suisse. Quant aux suffixes atténuatifs et hypocoristiques, ils sont nombreux et variés. Citons : un suffixe *-ichon* dans *pâlichon*, *courtichon*, *patichon* « minutieux, qui demande une extrême attention », et le substantif *ratichon* « semonce », puis de nombreux suffixes en *-et*, avec les formes élargies en *-inet*, *-olet*, *-iquet*... : *blanchinet*, *mingolet*, *borniquet*, *vigouret*, *raboulet* avec sa variante en *-ot*, *raboulot* « court et trappu », tous venus du patois. Le suffixe verbal *-iller*, *-ouiller* sert à former, comme en français commun, mais en plus grand nombre,

1. M. ALLARD, *Ballet Forézien* (1605), Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, 1974, vers 365.

2. G. Esnault, *Dictionnaire historique des argots français*, Paris-Larousse, 1965.

des verbes fréquentatifs ou diminutifs : *bougiller*, de *bouger*, *grappiller*, qui vient du patois *grappilli* « grimper », et, à partir de ces verbes, des adj. et des substantifs en *-on* : *bougillon* « qui s'agite sans cesse », *grappillon* « petit sentier escarpé », qui forme à son tour le verbe diminutif *grapillonner*, et, sur *bafouiller*, français, un adj. et subs. *bafouillon* etc. Pour finir, j'indiquerai que le parler stéphanois use du suffixe occitan *-aire*, de *-ATOR* au cas sujet, pour les noms d'agent : *pattaire* « marchand de pattes, c'est-à-dire de chiffons », et beaucoup de noms d'habitants : un *Chambonnaire* est un habitant du Chambon, un *Saint-Bonnetaire* un habitant de Saint-Bonnet, etc.

La composition se caractérise surtout par la fréquence du préfixe *re-*. Citons : *se reblanchir* « changer de vêtement », *se rapapilloter* « reprendre vigueur », *se recreniller* « froncer », *remouiller*, surtout dans l'expression *ça remouille* « l'humidité suinte », à *regonfle* « en abondance », etc. Mais, en revanche, *tenir*, en français régional comme en patois, s'emploie pour *retenir* et *sembler* pour *ressembler*¹. Comme en français commun, un thème verbal peut s'unir à un complément ayant valeur d'adverbe : un *marquemal* « quelqu'un qui a mauvaise apparence ». Notons aussi le substantif tiré de l'impératif du verbe *aller* : un *va-t-en* « un congé, un renvoi » : *on lui a donné son va-t-en*.

Ce qui frappe surtout, c'est l'abondance des locutions verbales formées du verbe *faire*, avec un substantif, sans article. Certaines d'entre elles sont de véritables verbes composés. A celles qu'emploie le français commun : *faire pitié*, *faire faute*, *faire pièce à*, etc., le parler local ajoute, entre autres : *faire regret* « répugner », *faire caprice* « inspirer l'amour », *faire quatre-heures* « goûter », *faire cinq-sous* « donner, tendre la main, en parlant à un enfant », *faire orage*, *faire pampille* « faire la fête », *faire malice* « peiner, chagriner », et le très suggestif *faire remissilli* « chatouiller »... D'autres verbes qui ne forment pas, habituellement, en français commun, de telles locutions, admettent cette construction : *passer semaine*, par exemple, qui s'emploie toujours négativement : *il ne passe pas semaine sans aller voir sa mère*. On dit aussi, pour « s'inquiéter », *tirer* ou *porter peine*.

Venons-en maintenant à la formation et à l'emploi des mots et locutions invariables, conjonctives, prépositives et adverbiales. Ces parties du discours sont riches en formations originales.

1. *Noëls Thiollière*, publiés par G. Straka, *Poèmes du XVIII^e siècle en dialecte de Saint-Étienne (Loire)*, Paris, Belles-Lettres, 1964.

Commençons par les plus pauvres, les locutions conjonctives. Des deux locutions, l'une, incise, à *ce qu'il paraît*, et l'autre conjonctive, *il paraît que*, le parler de Saint-Étienne a fait une seule locution, conjonctive, à *ce qu'il paraît que*, qui introduit une complétive. La proposition hypothétique introduite en français par *pour peu que* est souvent annoncée par : *si je, tu, il, vient qu'à*. Ex. *S'il vient qu'à mourir, tu hériteras...* L'interrogative temporelle, sur le modèle de : *à quel moment, à quelle heure* devient : *à quand : à quand viendrez-vous ? De la manière que...* suivi, ou, plus rarement, précédé, d'une principale juxtaposée, répond au français *tant, tellement*, adverbe exprimant une idée de cause et précédé d'une principale juxtaposée, ou à *si ... que* suivi d'une subordonnée. On dira : *de la manière qu'il est avare, il ne donnerait pas une épingle*, au lieu de : *il ne donnerait pas une épingle tant il est avare*, ou de : *il est si avare qu'il ne donnerait pas, ... etc.*

Au chapitre des prépositions, on peut noter diverses particularités, et tout d'abord ce que j'appellerai les prépositions superflues. L'expression : *avoir de besoin de qq chose* au lieu de *avoir besoin* existait dans l'ancienne langue : la syntaxe de Haase¹ en donne plusieurs attestations pour le XVII^e siècle, tout en indiquant qu'elle a disparu de l'usage. Un autre emploi superflu de la préposition *de* se trouve dans : *être d'amis*, pour *être amis*. On a à préposition dans *à l'exprès*, locution adverbiale, pour *exprès*, adverbe, *à savoir si* pour *savoir si* au sens interrogatif de « est-ce que », comme au temps de Malherbe. Nous verrons aussi, tout à l'heure, en parlant de la syntaxe, que certains verbes ont un infinitif régime introduit par *de* ou *à*. En revanche, il y a suppression de la préposition dans la locution adverbiale *mon, ton, son aise* pour « à mon, ton, son aise, autant que je, tu, il veut » « suffisamment » : *j'ai mangé mon aise*, et dans *être colère* pour *être en colère* où *colère* est un véritable adjectif. D'autre part, il y a changement de préposition dans *en place de* pour *à la place de*. Au XVII^e siècle, la langue classique disait : *en la place de* (Haase, p. 342), enfin dans *sur semaine* pour *en semaine*, comme *sur le soir : je n'irai pas vous voir sur semaine*. D'autres prépositions ou locutions sont originales. Pour *il y a de quoi faire* on dit : *il y a pour faire* ; au lieu de *pour* suivi d'un infinitif exprimant une action, on peut employer *manière de* : *manière de rire* « pour rire », et au lieu de *une heure, un jour durant*, on dit : *une heure, un jour de temps*. La locution prépositive *quand moi, toi, lui...* pour *en même temps que moi, toi, lui* est peut-être un souvenir de l'ancienne

1. A. HAASE, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Delagrave, 1963, p. 273-274.

langue : *quand et* suivi d'un pronom est sorti de l'usage mais on le trouve encore sous la plume de Chateaubriand et il vit en canadien ; *quand et quand* suivi d'un pronom, lui, était déjà un archaïsme chez La Fontaine (Haase, p. 367 et Grevisse p. 841, note 3).

Le parler stéphanois connaît et pratique la plupart des emplois familiers de *après* suivi d'un infinitif ou d'un substantif. *Après faire, après travailler* au sens de « en train de » sont cités par Haase (p. 360), qui cite lui-même Vaugelas (II, 11), déclarant que « être après à faire quelque chose, ou de faire quelque chose n'est pas du bon style ». Il est très courant à Saint-Étienne, mais sans la préposition *à* ou *de*. On dit qu'on est *après travailler*. On dit aussi : *être après quelqu'un* pour « harceler quelqu'un », *attendre après quelqu'un* « compter sur quelqu'un », *demandeur après quelqu'un* « s'enquérir de quelqu'un » qui est donné par Robert comme vieux, populaire et régional... et *partir après quelqu'un* « apostropher quelqu'un avec véhémence ».

La liste des adverbes et locutions adverbiales est, bien entendu, la plus longue, car des formations originales sont possibles à partir de nombreux mots du lexique, substantifs, adjectifs, verbes, et d'autre part beaucoup de locutions prépositives peuvent être employées adverbiallement.

Parmi les adverbes de temps, citons : *tant que dure dure* « sans fin, sans cesse ». *Tant* est employé au lieu de *très* avec *souvent, longtemps, tant souvent, tant longtemps* ; *des fois* signifie « parfois » et « peut-être » ; on dit *tout par un coup* et *de coup* pour « tout à coup, soudainement » ; on fait *en faisant*, c'est-à-dire « petit à petit » ; *d'abord* signifie « bientôt » et « aussitôt, tout de suite », comme aux XVI^e et XVII^e siècles ; pour « autrefois » on dit *les autrefois* ou *passé un temps, passé un moment*. La locution *à tenant la bise* « sans discontinuer » n'est pas propre à Saint-Étienne (FEW) mais elle y est très vivante.

Entremi « dans l'intervalle » est à la fois adverbe de temps et adverbe de lieu.

Au nombre des adverbes et locutions adverbiales de quantité, on compte le distributif patois *à cha un ... deux...* « un à un, deux par deux... », et *à cha peu* « peu à peu », *tant seulement* « un peu, très peu », qui n'a pas ou n'a plus le même sens qu'au XVII^e siècle, où il était le simple équivalent de « seulement » (Haase, p. 240). *Tant seulement* « seulement » est d'ailleurs ancien en lyonnais où je l'ai relevé dans un texte patois non littéraire du XIV^e siècle¹.

1. P. DURDILLY, « Trois mots d'ancien francoprovençal », *RLiR*, tome 38.

J'ai déjà énuméré quelques adverbes de manière en parlant des prépositions et des conjonctions. En voici d'autres : « de même » est souvent *la même*, réduction, sans doute, de *la même chose*, *de poids*, dans l'expression *lever de poids*, signifie « brusquement, d'un seul élan » sous l'effet de la surprise ou de l'indignation : *ça m'a levé de poids quand j'ai entendu ça*, *de bonne*, réduction de *de la bonne manière* pour « adroitement, en flattant », *de bizangoïn* « de travers », *franc* « tout à fait, totalement » : *il est franc laid*, *rien* suivi d'un adjectif « très » : *il est rien bête*, *au moins* « surtout » : *portez-vous bien*, *au moins*, *à la galope* « hâtivement » et *plan-plan*, « sans se presser »...

Je ne veux pas allonger davantage la liste. Je cite tout de même l'emploi de *rien plus* pour « plus rien », et de *seulement* après un impératif, au sens exhortatif : *dites, faites seulement*. Cette dernière tournure est usitée en français régional de la Suisse Romande, et Robert donne un exemple emprunté à Ramuz, écrivain vaudois¹ : il y a peut-être là un dialectalisme francoprovençal.

Les interjections exprimant l'apitoiement sont variées ; *Beauseigne !* avec sa variante *Bisseigne !* et le diminutif *Bissignette !*, *Bonnes gens !* Comme formule de souhait, on dit, suivant la personne à qui on s'adresse : *ménagez-vous*, ou *faites-vous bien rire*. A quelqu'un qui vous annonce une décision prise, ou simplement par politesse, on dit : *allons ! bien pensé*, et l'exclamation exprimant l'étonnement ou l'indignation est *Bonté !* réduction de *Bonté divine !*

La syntaxe du patois stéphanois nous est connue par les œuvres littéraires en dialecte des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Elle apparaît dans son ensemble comme tout à fait semblable à la syntaxe du français commun actuel. Quelques constructions cependant sont à noter. Ce sont, soit des dialectalismes, soit, en ce qui concerne surtout les œuvres du XVII^e siècle, des tournures aujourd'hui désuètes, mais courantes dans le français de l'époque. Certaines, surtout parmi les dialectalismes, se sont conservées en français local et sont encore vivantes.

Les bons Stéphanois emploient comme verbes copules *venir* à la place de *devenir* suivi d'un adj. attribut : *on vient vieux*, *on vient malade*. Le poète stéphanois Chapelon, au XVII^e siècle² écrivait, en patois : *Lou chavio*

1. Ramuz : « Allez-y seulement, Barthélemy, ça vous soulagera ».

2. *Collection complète des œuvres de Messire Jean Chapelon... recueillies et publiées par Mre E.C., Saint-Étienne, 1779.*

venon blancs. Sont transitifs directs en stéphanois patois et français : *tomber* pour *laisser tomber*, *échapper* pour *laisser échapper* ; on dit : *J'ai tombé* ou *échappé mon livre*, et *profiter* pour *utiliser* : une bonne ménagère sait *profiter les restes*. *Sembler* pour *ressembler* s'emploie transitivement : *il semble son père*. On compte de nombreux exemples de cet emploi, qui était courant en ancien français et ancien provençal, chez les poètes Chapelon et Thiollière, aux XVII^e et XVIII^e siècles, et dans les patois actuels du Forez. *Tourner* suivi d'un infinitif marque la répétition : *tourner faire* c'est « faire à nouveau ». Il y a des exemples patois chez Chapelon. Certains verbes régissant un infinitif se construisent avec une préposition : *croire de* au sens de « se faire fort de, s'imaginer, croire », et *savoir de* « conjecturer, considérer comme sûr ou probable » : *Je croyais de partir, mais je n'ai pas pu ; si je savais de pouvoir le faire, je le ferais*, qui viennent du patois (Exemples encore chez Chapelon). On dit aussi : *ne faire qu'à* au lieu de *ne faire que* : *il ne fait qu'à me taquiner*. *Rester à* ou *rester pour* s'emploie dans un sens inconnu du français, celui de « mettre, consacrer, passer du temps à faire quelque chose » : *j'ai* ou *je suis restée trois heures à faire cette robe*. Cette tournure est, semble-t-il, localisée dans la région lyonnaise : Puitspelu¹ la cite. Elle y est aussi ancienne : M^{lle} Durdilly² en a relevé un exemple en patois du XIV^e siècle, dans un texte non littéraire lyonnais, avec le verbe issu de STARE : *les XII bestias a bast dessus dites don VIII yteront IIII jors p. allar et venir... et les IIII besties ytieront VIII jors p. allar et venir et ytar*. Le français connaît, il est vrai, *rester à* suivi d'un infinitif pour « rester en étant occupé à, en passant son temps à » : *rester à rêver* par ex., mais le sens est différent.

En ce qui concerne les voix, on notera les pronominaux *s'apprendre* pour *apprendre*, *se penser*, *se tomber*, qui sont de véritables verbes moyens, et *se rendre*, construit sans complément, au sens de « rentrer chez soi » : *c'est l'heure, il faut que je me rende*. Parmi les verbes de mouvement construits avec le pronom-adverbe *en*, il y a lieu de signaler : *s'en sauver*, *se rentourner*, avec le pronom joint au verbe, pour *s'en retourner*, et enfin la curieuse forme *rembourser chemin*, qui était au XV^e siècle *rebourser chemin*, et qui semble bien être lyonnaise, d'après FEW.

Un fait caractéristique de la syntaxe stéphanoise est la construction de la négation *ne ... que*. Le stéphanois dit : *je n'ai que vu M. Untel*, ce qui

1. N. DU PUIITPELU, *Le Littré de la Grand'Côte*, Lyon, 1895.

2. P. DURDILLY, *op. cit.*

en bon français veut dire : « je n'ai fait que voir M. Untel, mais je ne lui ai pas parlé » p. ex., et signifie en fait : « je n'ai vu que M. Untel, et personne d'autre. » Tout récemment, j'ai trouvé une attestation en patois du XVII^e siècle de cette construction, dans *La Misère*¹ du poète Chapelon (v. 122) : *Les gens durant l'hiver n'an que mingit de raves*. Elle vient donc tout droit du dialecte.

J'en ai fini. La récolte n'est pas très riche, ma gerbe n'est pas bien liée. Je n'ai fait que signaler des constructions et des emplois dont certains semblent bien purement dialectaux, alors que d'autres perpétuent un état de langue ancien, un français commun du XVI^e ou du XVII^e siècle ou plus ancien, ayant échappé aux épurations des grammairiens. A ce double titre, dialectologues et historiens de la langue auront peut-être pu glaner quelques indications intéressantes.

Lyon.

S. ESCOFFIER

1. A. ELSASS, « Saint-Étienne à la fin du XVII^e siècle, d'après la description de *la Misère de Santetiève* en 1693 et 1694, poème de J. Chapelon en dialecte stéphanois », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, 1974.